

CETTE FICHE PRÉSENTE LES ÉLÉMENTS PRIORITAIRES À CONNAÎTRE À VOTRE ARRIVÉE.

Bienvenue au lac Miroir!

La Corporation des résidents du lac Miroir a pour mandat de protéger la qualité de vie et l'environnement des résidents du lac Miroir, notamment par des études environnementales, de la sensibilisation et des représentations auprès de diverses instances.

Pour soutenir ses actions, la CRLM a besoin de vous! Respectez le code d'éthique, lisez les informations ci-dessous et devenez membre de la CRLM en cotisant annuellement 25 \$ par propriété.

POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE COTISATION, ENVOYEZ UN CHÈQUE DE 25 \$ (OU PLUS SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON) À C.P. 213, DUDSWELL (QC) J0B 1G0.

BANDE RIVERAINE

À partir du bord de l'eau, calculez 3 mètres sur votre terrain. C'est la bande riveraine. Ce petit bout de terrain qui peut sembler bien anodin, est loin d'être ordinaire! La bande riveraine a des fonctions essentielles, voire vitales, pour le lac.

La réglementation ministérielle interdit toute intervention humaine dans ces 3 mètres.

Une barrière à la pollution : la bande riveraine élimine et retient les polluants des eaux de ruissellement avant que ceux-ci n'atteignent le lac.

Un rempart contre l'érosion : la végétation de la bande riveraine permet de réduire l'érosion

des berges engendrée à la fois par l'eau de ruissellement, le vent et le battement des vagues.

Une protection contre le réchauffement de l'eau : l'ombre produite par la végétation sur les pierres protège contre les chauds rayons du soleil et favorise le maintien d'une eau claire et fraîche. À l'inverse, une rive dégradée contribuera à accroître la température de l'eau, favorisant ainsi une prolifération excessive des plantes aquatiques et le déclin des espèces de poissons les plus sensibles.

Un moyen de prévention de l'envasement : la végétation de la bande riveraine retient le sol, empêche l'érosion et par le fait même évite l'envasement du lac.

Une réduction des algues et des plantes aquatiques : le phosphore entraîné par le ruissellement nourrit les algues et les plantes aquatiques. Votre bande riveraine l'absorbera à son passage.

AVANT DE TOUCHER À QUOI QUE CE SOIT QUI SE TROUVE DANS LES 3 MÈTRES DU BORD DE L'EAU, CONSULTEZ LE BANDERIVERAINE.ORG ET COMMUNIQUEZ AVEC L'INSPECTEUR MUNICIPAL : 819 560-8484, POSTE 2702.

LOCATION

Si vous louez votre propriété, assurez-vous de respecter les règlements municipaux, notamment celui interdisant les locations de moins de 31 jours consécutifs. Affichez le code d'éthique de la CRLM dans la résidence afin d'aviser les locataires des bonnes pratiques à adopter sur le lac.

LE RESPECT DES AUTRES RIVERAINS
EST PRIMORDIAL.



EMBARCATIONS

Les embarcations en tout genre sont permises sur le lac Miroir selon la réglementation fédérale. Par contre, il est important de savoir que certains types d'embarcations ou de moteur nuisent de manière importante à la santé du lac.

Comme le lac est petit et peu profond, les grosses embarcations (type wakeboat par exemple) et les moteurs de plus de 20 HP créent une vague qui peut ravager la berge et font remonter les sédiments du fond de l'eau, ce qui nourrit les plantes et favorise leur prolifération.

Planche à paguet, canot, kayak, île flottante, voilier, planche à voile, les options sont nombreuses pour profiter du lac!

PEU IMPORTE LE TYPE D'EMBARCATION, PENSEZ À BIEN LA NETTOYER SI VOUS ALLEZ SUR UN AUTRE PLAN D'EAU. ASSUREZ-VOUS QU'IL N'Y AIT AUCUNE PLANTE (MYRIOPHYLLE À ÉPIS) OU AUCUN INSECTE (MOULE ZÉBRÉE).

QUALITÉ DE L'EAU

L'eau du lac Miroir est de bonne qualité et la baignade est l'une des activités préférées des riverains. Par contre, les rapports des dernières années indiquent que le lac Miroir se situe au niveau mésotrophe; c'est-à-dire que le lac Miroir est vulnérable et vieillit de façon prématurée. L'activité humaine, nos actions, ont des répercussions directes sur la qualité de l'eau. Pour réduire votre impact, voici quelques principes de base :

- Utiliser des embarcations non nuisibles et les nettoyer si vous allez sur d'autres plans d'eau
- Préconiser l'utilisation de moteurs électriques plutôt qu'à essence

- Éviter de nourrir les canards (nourrir les canards fait en sorte qu'ils restent sur le lac et font leurs besoins dans l'eau plutôt que dans les champs. Les excréments de canards nourrissent les plantes aquatiques qui peuvent devenir envahissantes.)
- Revitaliser sa bande riveraine
- Utiliser les bons produits (produits écologiques non nuisibles pour le lac)

PÊCHE

Été comme hiver, la pêche est à l'honneur au lac Miroir! Plusieurs espèces de poissons vivent dans notre lac. Brochet maillé, achigan, perchaude, truite brune, truite mouchetée, barbottes et bien sûr crapet soleil ne sont que quelques exemples. Un encensement (généralement de truites) est effectué chaque printemps vers la mi-mai.

FEUX D'ARTIFICES

Sachez que les débris qu'ils engendrent retombent dans le lac et pollue l'eau.

RESTEZ INFORMÉ

Aimez notre page Facebook (Lac Miroir, Corporation des résidents du lac Miroir) et suivez nos activités. Si vous avez des questions ou des commentaires ou si vous désirez vous impliquer au sein de l'équipe de la CRLM, écrivez-nous à equipe@lacmiroir.com.

**POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LE LAC,
CONSULTEZ LE
WWW.LACMIROIR.COM**